

Anancy, le 22 Janvier 2019



Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à l'**Assemblée Générale ordinaire de la Maison de l'Architecture de Haute-Savoie**, qui se déroulera :

Jeudi 7 Février à 18h30 à la salle Pierre Lamy, à Anancy.

L'Assemblée Générale permet à chaque personne ayant l'envie de collaborer à l'objet de la MA74, de se porter « membre actif ». Ce statut permet aussi à ceux qui le veulent de se présenter au Conseil d'Administration – les propositions pour la présente assemblée générale peuvent être adressées **par mail jusqu'au 31 Janvier 2019**.

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Approbation des comptes annuels
- Présentation du calendrier des actions 2019
- Questions diverses : Pour être inscrites à l'ordre du jour, les questions doivent être envoyées avant le 31 Janvier 2019 au Président
- Modification des statuts

Nous projeterons le très beau film « Quelque chose de grand »(durée :71 min)

Un appel aux bénévoles est également lancé pour aider la MA74 : soit en devenant membre actif, soit en se présentant comme membre du bureau.

Nous vous attendons nombreux, et vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

Un pot sera organisé dans le Bar-Restaurant « La Coupole » situé en face de la salle Pierre Lamy.

Pour une question d'intendance, merci de nous informer de votre présence :

**Maison de l'architecture
de la Haute Savoie**

**25 rue de la Fraternité
F - 74000 Anancy
Tél. : 04 50 46 76 70**

contact@maison-architecture-74.org
www.maison-architecture-74.org

Association
régie sous la loi de 1901
N° RNA : W741000261
Siret N° 43294281100014

- A l'Assemblée Générale
- Au pot en fin de soirée

Diffusion :

- Membres du bureau
- Adhérents
- Partenaires

ADHESION 2019.....l'aventure continue !!!

Vous nous avez soutenu en 2018.....nous comptons sur vous pour 2019 !

*C'est grâce à vous que nous pouvons continuer nos projets et développer des actions.
Profitez en pour venir à l'assemblée générale et renouvelez votre adhésion si vous ne l'avez pas encore fait.*

POUVOIR

Si vous êtes adhérent de la ma74 et ne pouvez être présent le 7 Février prochain, merci de transmettre votre pouvoir par mail ou par courrier avant le 03.02.2019 :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Mail :

Donne pouvoir à
pour le/la représenter à l'Assemblée Générale de la MA74 du jeudi 7 Février 2019.